

Etiquette



Afin de respecter le terrain

Nous vous remercions de...

- Faire des swings d'essai à côté du départ.
- Garer le chariot à côté du départ.
- Replaquer soigneusement les divots.
- Effacer les traces dans les bunkers et sortir du bon côté.
- Eviter de circuler avec les chariots au bord des greens et notamment entre les bunkers et les greens.
- Relever les pitches sur les greens.
- Eviter de toucher les bords des trous, soit en retirant ou en replaçant les drapeaux... ou en se servant de son putter pour sortir la balle du trou.
- Jeter les papiers, bouteilles ou mégots à la poubelle.

Afin de respecter les joueurs

Nous vous remercions de...

- Prendre votre départ après être passé à l'accueil du Club.
- Ne pas retarder le jeu en perdant ses distances (un trou franc) : en ne quittant pas le green aussitôt le trou achevé.
- Penser à placer votre chariot entre le green et le départ suivant.
- Sortir votre club sans attendre de se mettre à l'adresse.
- Quitter le green avant de marquer les scores.
- Laisser passer la partie qui suit, une fois les distances perdues en attendant que les joueurs soient hors d'atteinte pour reprendre le jeu.
- Ne pas bouger ou parler, et se tenir à distance d'un joueur lorsqu'il joue un coup.
- Laisser passer les autres joueurs lorsque vous êtes seul(e).
- Jouer avec une tenue décente.

Règles locales permanentes

Hors limites (R27-1)

Piquets blancs (repères fixes) définissent les limites du 1. Le practice en globalité, le putting green, les massifs de fleurs trou n° 9.

Obstructions amovibles (R24-1)

Les pierres dans les bunkers.

Obstructions inamovibles (R24-2)

Les tuteurs des arbres, les haubans des grands arbres, les grillages de protection des départs, les chemins sablés, gravillons bétonnés, les drains ainsi que les cyprès matérialisant les 135 m. La cabane verte et la haie sur les trous n°5 et 7. La plaque bétonnée à l'entrée du practice.

Obstacles d'eau (R26-1 ET 27)

Les lacs des trous n°1 et 3 ne forment qu'un obstacle d'eau : le chemin les séparant est dans l'obstacle d'eau

Les terrains en réparation (R25-1)

Zones délimitées par des lignes ou des piquets. Les ravines dans le bunker. Les zones de terre dénudées sur le green, les contours de la plaque bétonnée à l'entrée du practice. FREE DROP

Les traces d'engins ou de chariots ne sont pas «terrain en réparation», on joue la balle là où elle se pose. (R25. D12/16)

Balle provisoire (R27-2)

Exceptionnellement autorisée au départ du trou s'il n'y a pas d'évidence raisonnable que la balle soit dans l'obstacle d'eau. (R26/27)

Balle dans le pitch (R25-2)

Cette règle est étendue à tout le parcours.

On place la balle sur les zones tondues ras (R20-1). Le joueur qui ne marque pas la position de sa balle avant de la relever encourt un coup de pénalité.

Dopping zone :

Trou n°4 : balle qui entre dans l'obstacle après la passerelle.
Trou n°5 : fond de trou, balle qui entre dans la haie.
Trou n°7 : pour terrain en réparation.
Trou n°8 : fond de trou, balle reposant contre le grillage.



1
PAR 3
HCP 15

146
146
113
113

10
PAR 3
HCP 12

144
144
113
113

Profondeur du green
22 m

Ce PAR 3 pour commencer avec une pièce d'eau à passer. Assurez ce premier coup. Le green penche de la gauche vers la droite, avec un bunker en bas de la pente. Si le drapeau est sur la partie gauche du green, ne prenez pas de risque, appuyez sur la droite du green, vous aurez un second coup en montée.







